

QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019

19 È 20 DI DICEMBRE DI U 2019
19 ET 20 DECEMBRE 2019

2019/E4/120

Question Orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI

Au nom du groupe « Andà per Dumane »

OBJET : Politique sur le handicap en Corse.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Récemment la presse s'est fait écho du cas d'un jeune garçon Florian PIETRI, c'est l'histoire d'un projet inclusif devenu réalité.

« Je suis né, j'ai été enfant, j'ai grandi autiste, je suis devenu un professionnel, je ne trouvais pas d'emploi »

Et Florian a pu créer son entreprise grâce à l'action militante de son père

L'insertion des jeunes handicapés est un sujet majeur.

Des dispositifs d'accompagnement existaient mais n'ont pas été reconduits.

Je pense notamment aux emplois tremplin handicap qui permettaient de soutenir les entreprises recrutant des personnels handicapés.

Sous votre mandature ces dispositifs de solidarité ont été supprimés pour ne pas être remplacés.

Il serait pertinent de revoir l'ensemble de la politique liée au handicap. De l'aide au recrutement, à l'aide à la création d'entreprise en passant par l'aide à l'insertion professionnelle et pour finir les aides aux aidants.

Au-delà de l'aspect professionnel, ma question renvoie à deux questions que je vous avais précédemment posées à savoir celles sur les AVS et celle sur les aidants.

Pour que ces personnes en situation de handicap puissent s'épanouir, il faut aider les AVS afin que celles-ci puissent étudier dans les meilleures conditions.

À côté de cela il faut également un vrai statut de l'aidant pour que les familles qui les accompagnent au quotidien ne s'épuisent pas sans retour.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, comptez-vous revoir votre politique sur le handicap en Corse en soutenant à nouveau les initiatives dans ce domaine particulier qui touche tant de familles insulaires.

Je vous remercie.